

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉGION RÉUNION

COMMISSION PERMANENTE DU 3 DECEMBRE 2019

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie ce mardi 3 décembre 2019, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue.

Les conseillers régionaux ont examiné et voté plus de 200 rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'économie, la culture, l'éducation, la formation professionnelle, l'égalité des chances...

Jeudi 5 décembre 2019

L'ACTION DE LA RÉGION POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉUNIONNAIS

Pour l'égalité des chances - la formation - l'éducation

- Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **31 006,06 €** pour la société coopérative RD2A (Réunion, Développement, Accompagnement et Assistance) relative à l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action territorial de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Les élus ont voté une subvention d'un montant total de 23 000 € pour les associations suivantes pour le financement de leurs projets dans le domaine de la réussite éducative et de l'engagement des jeunes en situation de décrochage scolaire au titre de l'année 2019 :

- Canal Numérique Jeunesse Océan Indien (**8 000 €**) pour la diffusion d'une mini série TV. Son projet consiste à réaliser et à diffuser une mini série TV, à donner de la voix aux jeunes décrocheurs et à faire passer un message de prévention sur le décrochage scolaire ;

- Educanoo (**15 000 €**) : son projet « Bouge anoo » est un accompagnement individuel et collectif de jeunes issus d'un environnement difficile. Il s'agit de faire sortir les jeunes de cet environnement en leur faisant découvrir leur île et en pratiquant de façon ludique une activité physique.

La commission permanente a approuvé le programme de formation professionnelle en mobilité mis en œuvre par la collectivité à partir de 2020 ainsi que l'engagement d'une enveloppe budgétaire prévisionnelle de **3 709 130,90 €** pour la mise en œuvre de l'« Aide à la Mobilité Professionnelle » pour :

- la formation professionnelle au Québec : poursuite du projet « Etudier et vivre au Québec » en prenant en compte les nouvelles modalités d'immigration (enregistrement préalable des données biométriques des étudiants dans un des centres agréés par les autorités fédérales, le plus proche se situant à l'île Maurice). Cette étape supplémentaire se traduit par un surcoût.
- la formation professionnelle en Allemagne : poursuite du projet de « La Rose » (accompagnement du lycée professionnel Roches Maigres qui a construit et développé un partenariat avec des entreprises allemandes et des centres de formation dans le cadre de l'apprentissage).

- les formations paramédicales et sociales en Europe : maintien de l'AMS (Aide à la mobilité spécifique) pour les « anciens » étudiants bénéficiaires depuis 2018 et les années précédentes dans les formations médico-sociales en métropole et en Europe.

La commission permanente a acté les programmes pédagogiques des établissements de formation sanitaires et sociales au titre de l'année 2019 ainsi que les engagements financiers correspondant, soit un montant global de **9 427 386,27 €**.

Pour l'égalité des chances – la santé

Les conseillers régionaux ont voté une subvention de **5 000 €** pour l'association départementale 974 du Planning Familial (PF AD974) afin de promouvoir la nouvelle plateforme numéro vert « Sexualités, contraception, IVG » sur le territoire réunionnais.

Solidarité

Les conseillers régionaux ont validé l'enveloppe de **22 290 €** pour l'association Les Palettes de Marguerite relative à l'acquisition d'un véhicule pour la création d'une prestation de service.

L'ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

Pour le développement du Sport

- Une enveloppe de **50 000€** a été attribuée par la Commission Permanente à la Ligue Réunionnaise de Golf pour l'organisation des « Internationaux de France Professionnels de Double Dames Et Messieurs édition 2019 (Open de Golf de La Réunion) ».

- Une enveloppe a été actée pour la régularisation du paiement de la subvention régionale pour la Ligue Réunionnaise de Surf pour la formation des Vigies Requins, à hauteur de **8 602,40 €** et une subvention complémentaire pour le déploiement de son dispositif « Vigies Requins Renforcées » 2019, à hauteur de **100 000 €**.

- Une subvention de **20 000 €** a été validée pour le CREPS de La Réunion pour l'acquisition de matériels nécessaires aux sessions de formations sportives et de stages de perfectionnement de l'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI), partenaire de La Région dans le cadre de la convention tripartite Région – CREPS – Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

- Les élus ont voté une subvention d'un montant global de **205 000 €** en direction de 5 associations pour le financement de leurs projets en matière de vie associative de proximité :

- Kmélias Bouge Fit Ansamb
- Savate Boxing Académie
- FC Vétéran de Saint- Philippe
- Jeunesse Bouliste de Saint-Philippe
- Handi Sport Club de Saint-Denis

La commission permanente a voté une aide d'un montant global de **80 400 €** en direction de 6 associations sportives, ligues et comités pour le financement de leurs projets d'acquisitions en matière sportive :

- Ligue Réunionnaise d'Athlétisme
- Savate Boxing Académie
- Taï Do Club Dionysien
- Comité Régional de Gymnastique
- Ligue Réunion Montagne Escalade
- Ligue de Judo de La Réunion

Pour la culture

Les élus ont voté :

- une bourse de résidence d'écriture pour l'atelier résidentiel « *Perfectionnement de l'écriture – Court métrage* » au GREC en Corse. Dans ce cadre, un montant total de subvention de **3 000 €** est proposé pour les 2 auteurs suivants :

- 1 500 € à Madame Gaëla JAOUEN pour le projet « *Ti somin Grand somin* » ;
- 1 500 € à Monsieur Rudy ZOPIRE pour le projet « *Maoré Ink* ».

- une subvention de **6 847,50 €** a été accordée à l'entreprise NOVO LIBRIS (SARL) dans le cadre de son projet de publication de l'ouvrage « Bilimbi et Girimbelle ». Il s'agit d'un conte musicale écrit par Jacqueline Farreyrol, mis en scène et interprété par les troupes des Pat'Jaune.

Les conseillers régionaux ont validé :

- la candidature de l'association Uni-Cité a été retenue dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Ciné-clubs ». Une subvention de **32 375 € a été accordée.**

- l'enveloppe complémentaire de **200 000 €** à la société DARGAUD MEDIA pour la production du film d'animation « Yakari ».

La Commission Permanente a validé les demandes de subventions examinées en Comité Technique Spécialisé Audiovisuel (CTSA) du 10 octobre 2019. Dans ce cadre, un montant total de subvention de **1 229 196,60 €** est attribué pour les 6 projets suivants :

- **259 596,60 €** pour la société ACIS PRODUCTIONS pour la production du long métrage de fiction « Un arbre » ;
- **300 000 €** pour la société WE FILMS pour la production du long métrage de fiction « Rien qu'un souffle. » ;
- **300 000 €** pour la société WINDY PRODUCTION pour la production du long métrage de fiction « Tropic de la violence » ;
- **300 000 €** pour la société TIK TAK PRODUCTIONS pour la production de la série d'animation « L'arbre à Palimpseste » ;
- **9 600 €** pour la société MERAPI PRODUCTION pour la production du documentaire « Gout à nout foot » ;
- **60 000 €** pour la société DOBROS FILMS pour la production du court métrage de fiction « Edwardo ».

- Dans le cadre du dispositif de soutien aux télévisions locales en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC). Les élus ont voté une enveloppe globale de **200 000 €** de la façon suivante :

- **86 667 €** à Canal + Réunion ;
- **66 667 €** à Antenne Réunion ;
- **46 666 €** à Réunion la 1ère.

Les élus ont validé les subventions examinées en Comité Technique Spécialisé Jeux Vidéos (CTSJV) du 04 novembre 2019 et ont attribué **27 000 €** pour les 9 projets suivants :

- **3 000 €** à Monsieur Loïc MANGLOU pour la conception du jeu « Gumtale » ;
- **3 000 €** à Monsieur Stéphane BRILLON pour la conception du jeu « Arcade Reboot » ;
- **3 000 €** à Monsieur Rodolphe BAX pour la conception du jeu « Food Them Up » ;
- **3 000 €** à Monsieur Arnaud BRU pour la conception du jeu « Scargo » ;
- **3 000 €** à Monsieur Jocelyn TAIEB pour la conception du jeu « Flick Goal ! » ;
- **3 000 €** à Monsieur Thierry BROCHART pour la conception du jeu « Fantasy Dice » ;
- **3 000 €** à Monsieur Jean-Laurent FRANÇOIS pour la conception du jeu « Favor » ;
- **3 000 €** à Monsieur Eric CASTIEAU pour la conception du jeu « Tsilaosa » ;
- **3 000 €** à Monsieur Lionel DARIE pour la conception du jeu « Craft Ensemb » ;

La commission permanente a attribué une subvention de :

- **350 000 €** pour les travaux de maintenance de la Cité du Volcan à la Plaine des cafres.
- **20 000 €** pour la Maison de l'Architecture de La Réunion (M.A.R) pour son programme d'actions 2019/2020 notamment pour l'organisation de deux manifestations valorisant la qualité architecturale locale et favorisant la diffusion des savoirs et compétences locaux : Création du Ciné Archi de la MAR et la 4ème édition du Prix d'architecture.

Musique

Une enveloppe globale de **19 000 €** a été votée en direction de six associations au titre du fonds culturel régional - secteur Musique - Aide à la création d'albums, de clips et aides à l'équipement - pour le financement de leurs projets en 2019 :

- Racine Moulin
- ACMAT (Association Culturelle de Musique Actuelle et Traditionnelle)
- KADOK Musik
- AMLHAD (Association Musique Loisirs Hier Aujourd'hui Demain)
- Fé Roulé
- Konsians

Ont été attribuées :

- une subvention d'un montant de **3 000 €** pour l'association Vibration Roots au titre du fonds culturel régional – Aide à la diffusion des artistes hors Réunion – année 2019 – pour le financement de sa participation au Nigeria Reggae Festival (qui se déroulera du 28 au 29 décembre 2019 au Nigéria).

- une enveloppe globale de **2 945 €** a été accordée à un collectif et de deux artistes au titre du fonds culturel régional en Arts Plastiques – pour le financement de leurs projets en

2019 :

- Collectif Astra
- Myriam OMAR AWADI
- Florence MOUSSET

Théâtre et arts

- une subvention d'un montant de **6 000 €** a été accordée à l'Association de gestion du théâtre du Tampon au titre du fonds culturel régional – secteur Salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant – pour le financement de son programme d'investissement 2019.

Les élus ont validé une subvention de **55 000 €** pour FRAC Réunion pour le financement de son projet de réaménagement des jardins de la Maison Bédier au titre du fonds culturel régional – secteur du Patrimoine Culturel – Année 2019.

Pour l'éducation, les jeunes, les familles

Lycée

La Région Réunion étant gestionnaire des lycées et centres de formation, la Commission Permanente a validé la mise en place de financements dans le cadre de l'entretien des bâtis, soit :

- **600 000 €** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur le lycée agricole et horticole de Saint Joseph.
- **4 650 000 €** pour les travaux d'achèvement de la réhabilitation du Conservatoire à Rayonnement Régional Sud sur la commune de Saint Pierre.
- **200 000 €** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur le Conservatoire à Rayonnement Régional «Maxime Laope» de Saint - Denis.
- **200 000 €** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur le CREPS de Saint-Denis.
- **250 000 €** pour la reprise des travaux d'extension et de réhabilitation à réaliser au lycée Pierre Poivre à Saint Joseph, suite à la faillite de l'entreprise titulaire du lot Gros œuvre et VRD.
- **375 546 €** pour les travaux de réhabilitation de l'EPLEFPA Émile Boyer de la Giroday à Saint-Paul.
- **548 000 €** complémentaire pour l'engagement des travaux de réhabilitation et d'aménagements au lycée Isnelle Amelin de Sainte-Marie.
- **600 000 €** afin de poursuivre la réhabilitation du lycée Paul Langevin à Saint-Joseph.
- **300 000 €** pour l'engagement des travaux de réhabilitation à réaliser sur le gymnase de Vincendo à Saint-Joseph.
- **50 000 €** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur l'équipement sportif du lycée Marie Curie à Sainte-Anne.
- **800 000 €** pour les travaux de réhabilitation du lycée Bois d'Olives et de ses équipements sportifs à Saint-Pierre.
- **300 000 €** pour les travaux de réhabilitation du lycée professionnel François de Mahy à Saint-Pierre, ainsi que le plan de financement de l'opération prévoyant un cofinancement FEDER.

Les conseillers régionaux ont validé les programmes d'extension/réhabilitation des CREPS de la Plaine des Cafres et CREPS de Saint-Denis, les estimations financières des opérations ainsi que la mise en place du financement d'un montant total de **1 800 000€** pour lesancements du concours de maîtrise d'œuvre et les réalisations des études de conception.

La commission permanente a validé la mise en place d'un financement de **300 000 €** afin d'organiser une opération d'évacuation des sources radioactives présentes dans les lycées, en partenariat avec le Rectorat et les lycées concernés.

Les conseillers régionaux ont approuvé au titre de l'année 2020, la mise en place d'une Autorisation de Programme de **350 000 €** pour la réalisation de petits travaux générant des économies d'énergie sur les sites (soit 6 lycées, 2 CRR et 3 Centres de formation) intégrés au Système de Management de l'Énergie (SME).

Les élus de la Commission Permanente ont voté une enveloppe globale de 83 000 € en direction de trois lycées pour l'acquisition de matériels, au titre d'une dotation exceptionnelle d'équipement :

- Lycée Sarda Garriga pour l'acquisition d'équipements complémentaires pour les sections STI2D ;
- Lycée Jean Joly pour l'acquisition d'une machine d'essais mécaniques ;
- Lycée Amiral Lacaze pour l'acquisition de matériels informatiques pour le Bac Pro EDPI

Une enveloppe globale de **33 195 €** a été votée au titre d'une dotation de fonctionnement complémentaire pour 3 lycées publics pour le financement des frais de transport des élèves internes délocalisés :

- Le Lycée Nelson Mandela
- Le Lycée Professionnel Patu de Rosemont
- Le Lycée Professionnel Hôtelier la Renaissance

Une enveloppe de **18 000 €** a été votée en direction de lycée Pierre Poivre pour l'acquisition d'équipements spécifiques pour le local de stockage des produits chimiques, au titre d'une dotation d'équipement exceptionnelle.

Les conseillers régionaux ont acté une enveloppe de **77 900 €** pour trois lycées pour l'acquisition de matériels d'amélioration de la restauration scolaire au titre du « fonds commun des services d'hébergement » :

- Pierre Lagourgue
- Saint-Paul IV
- Amiral Lacaze

La Commission Permanente a approuvé le renouvellement de la convention cadre de mutualisation des sites de production et des restaurants scolaires entre la Région Réunion et le Département de La Réunion, ainsi que la convention bipartite à intervenir entre les parties dans les opérations de travaux ou d'équipement des restaurants scolaires.

La Commission Permanente a attribué une subvention de **3 000 €** au lycée La Salle Saint-Charles, dans le cadre de la restitution des travaux sur l'identification des besoins en formations supérieures à La Réunion et dans l'océan Indien, dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire conformément à la convention signée le 22 mai 2019.

La Commission Permanente a voté, au titre du dispositif « Aide régionale aux projets pédagogiques innovants », les enveloppes suivantes :

- **632 €** en direction de du lycée Bel Air pour le développement d'un logiciel Mindview visant à favoriser l'utilisation des ordinateurs individuels dans le cadre des enseignements et des projets éducatifs.
- **2 000 €** pour le lycée Roland Garros pour la réalisation de 3 projets : - Projet 1 : Jardin durable - jardin partagé, - Projet 2 : Découverte artistique et du monde du 7ème art, Projet 3 : Ateliers scientifiques des deux infinis.

La Commission Permanente a voté une subvention de **200 000 €** à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) / Université de La Réunion, pour l'acquisition des équipements de la première phase du projet « Mieux construire dans un Environnement Numérique et Tropical », dans le cadre de l'appel à projets du Programme d'Investissement d'Avenir.

Une subvention de **35 000 €** a été votée pour l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien de l'Université de La Réunion, pour le développement et la diffusion des travaux historiques sur l'Indianocéanie.

Les conseillers régionaux ont approuvé le projet de convention-cadre de partenariat global entre l'Université, la Région et Campus France, sur les axes de coopération pouvant être développés mutuellement. Dans cette convention, les parties s'engagent sur les axes de coopération suivants :

- une analyse du positionnement à l'international de l'enseignement supérieur et de la recherche régionale
- un plan et des actions de promotion internationale de l'université de La Réunion et de son offre de formation,
- une promotion des outils et des dispositifs de la Région pour l'attractivité et le rayonnement de son volet Enseignement Supérieur et Recherche,
- le développement d'un réseau des anciens étudiants étrangers de la Région, notamment grâce à la plateforme France Alumni,
- l'installation d'un bureau Campus France à l'université de La Réunion,
- le développement et la promotion d'un programme de mobilité régionale en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur de l'océan Indien porté par l'université de La Réunion.

Une subvention de **100 000 €** a été votée en direction de l'Université de La Réunion pour le fonctionnement de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) sur le campus du Tampon pour l'année 2019.

Une enveloppe de **3 000 €** a été votée pour la Fédération des Associations Chinoises (FAC) de La Réunion pour l'accueil de cinq étudiantes chinoises de l'Université de Tianjin dans le cadre des accords de coopération bilatérale entre Tianjin et La Réunion.

La Commission Permanente a attribué une enveloppe globale à l'Université de La Réunion pour son projet de travaux de construction des locaux de l'UFR SANTE sur le site de Saint Pierre, répartie comme suit :

- > **2 803 133 €** pour cofinancer les travaux de construction des locaux de l'UFR SANTE sur le site de Saint Pierre
- > **560 000 €** pour équipement des nouveaux locaux dans le cadre des travaux de construction de l'UFR Santé, non éligible aux fonds européens.
- > **2 345 460,48 € pour** la construction de locaux de recherche et d'enseignement pour

l'UFR santé à Saint-Pierre, sur le site du campus technique-santé pour en faire un véritable pôle d'excellence, qui réunira de nombreux acteurs autour d'une dynamique territoriale.

Formation

Une enveloppe de **25 700 €** a été votée en direction de la Cité des Métiers pour l'organisation du « forum des formations supérieures du tertiaire Nord Est - 1ère édition » qui se déroulera le jeudi 03 décembre 2020 sur Saint-Denis. Ce forum, qui s'adresse avant tout aux lycéens de terminale, présentera l'offre de formation supérieure existante dans le secteur du tertiaire ainsi que les principaux métiers qui y sont liés.

Une enveloppe complémentaire de **650 000 €** a été votée pour le programme de travaux de réparations et de maintenance et du réseau du bâtiment « Epitech » situé à Saint-André.

Pour l'entretien des bâtiments et du patrimoine régionale

Les élus ont acté :

- la mise en place d'un financement pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparation du propriétaire sur le lycée Mahatma Gandhi, sa cuisine centrale et son équipement sportif, à Saint-André.

- un financement complémentaire de **760 000 € TTC** pour les travaux de réhabilitation et mise en accessibilité du lycée des Métiers de Vue Belle à Saint-Paul.

- l'engagement d'une enveloppe de **1 100 000 € TTC** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur les lycées Bellepierre et Lislet Geoffroy à Saint-Denis.

- un financement complémentaire de **1 200 000€ TTC**, pour l'engagement des travaux de mise aux normes accessibilités et de mise aux normes techniques sur le bâtiment A du lycée Roland GARROS au Tampon.

- Une enveloppe financière complémentaire pour l'achèvement de la réhabilitation du lycée Ambroise VOLLARD à Saint-Pierre.

- L'engagement d'une enveloppe complémentaire d'un montant de **3 000 000 € TTC** pour les travaux de nettoyage du terrain et de dépollution des sols de l'ancienne usine de vétiver à la Petite-Île, portant le coût total à 3 480 000 € TTC.

- l'acquisition d'un bâtiment commercial-industriel situé à Saint-Pierre dans la Zone Industrielle n°4 sur la parcelle CS 1837 au prix de **2 000 000 €** nets en vue d'y installer les réserves muséales mutualisées du Musée des arts décoratifs de l'océan Indien (MADOI) et du musée de Stella-Matutina.

- le transfert de propriété de l'État relatif au CREPS, à titre gratuit, située sur la commune de Saint-Denis dans le patrimoine public de la Région Réunion conformément à la loi NOTRe de 2015.

Les conseillers régionaux ont validé la mise en place :

- d'une enveloppe financière complémentaire d'un montant de **200 000 €** pour les travaux de réhabilitation du bâtiment « Foucque » implanté au Chaudron, destiné au futur Pôle Technique de la Région Réunion.
- d'un financement de **150 000 €** pour l'engagement des travaux de maintenance et de réparations du propriétaire sur l'Hôtel de Région.

Pour la formation professionnelle

La Commission Permanente a validé :

- la demande de subvention relative au programme d'activités 2019 de la Cité des Métiers à hauteur de **596 881,00 €** et ont acté dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du service mobile d'information « Caravane de la Jeunesse ».
- le programme de formations liées aux métiers de l'image, du son et des nouvelles technologies 2019-2020 de l'Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) ainsi que l'engagement des crédits afférents représentant un montant global de **2 436 219 €**.
- l'ensemble des formations offertes par les Établissements de Formation en Travail Social qui bénéficient d'une subvention de la Région Réunion.
- les demandes de subvention des CFA Agricoles de Saint-Paul et de Saint-Joseph, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion, de l'UFA AP Run Formation, et de la Fédération des Maisons Familiales et Rurales, pour le financement des Parcours d'Accès à l'Emploi (PAE) mis en œuvre dans le cadre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences 2019-2022 pour un effectif prévisionnel de 823 stagiaires, à hauteur de **3 276 870,41 €** dont 2 067 344,86 € au titre des coûts pédagogiques et 1 209 525,55 € pour la rémunération des stagiaires.

La Commission Permanente a approuvé :

- la proposition de lancement d'une consultation en vue de confier à un ou des opérateur(s) économique(s) la réalisation d'une mission de conseil et d'accompagnement à la VAE mixte de tous publics d'un montant total de **350 000 €** au titre du PACTE.
- le financement dans le cadre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC) pour l'année 2019 ainsi que l'engagement des crédits afférents représentant un montant global de **837 585,60 €**.
- les demandes de financement dans le cadre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC) pour l'année 2019 ainsi que l'engagement des crédits afférents représentant un montant global de **2 975 201,34 €**.
- la subvention d'un montant de **122 895,60 €** attribuée à l'Association Réunion Prospective Compétences au titre de l'année 2019 dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les compétences.
- l'enveloppe accordée au Syndicat des Professionnels de l'Audiovisuel Réunionnais (SPAR) pour la mise en œuvre d'actions de formation dans le domaine de l'audiovisuel ainsi que l'engagement des crédits y afférents soit un montant global de **269 582,40 €**.
- les programmes de formations des secteurs BTP et Numérique 2019 (2ème volet) ainsi

que l'engagement des crédits afférents représentant un montant global de **684 932,50 €**.

- la subvention de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion à hauteur de **5 700 000 €** pour le financement de son programme apprentissage Commerce et Services – Industrie et BTP 2019.

Les élus de la Commission Permanente ont octroyé :

- **10 893 946,98 €** au CFA ACADÉMIQUE , pour le financement de son programme apprentissage 2019.
- **393 993 €** du CFA de l'Université de La Réunion (CFA UR) pour le financement de son programme apprentissage 2019.
- **1 129 940,03€** au CFA Agricole de Saint-Joseph pour le financement de son programme apprentissage agricole et agroalimentaire 2019
- **10 893 946,98 €** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion pour le financement de son Programme Apprentissage 2019.

Les élus ont validé la commande passée auprès du CFA de la SPL AFDAR à hauteur de **225 402,00 €** pour la mise en œuvre du programme apprentissage 2019.

Coopération régionale

– Dans le cadre de la coopération régionale dans la zone océan Indien les élus de la commission permanente ont pris acte :

- du projet de l'**Association de Gestion du Collège et Lycée Catholiques Privés (AGCLCP) La Salle – Saint-Charles** pour la préparation de l'ouverture internationale du master « Manager de développement international » proposé par cet établissement depuis la rentrée 2019. Ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets 2019 du « Dispositif régional de Coopération » et de sa composante dédiée à l'amorce de projets Interreg. Une aide régionale de **3 186 €** a été attribuée pour la réalisation de ce projet.

- de la demande de la « RÉGION RÉUNION » relative à la réalisation de son dispositif « Allocations Régionales de Recherche de Doctorat – session 2018 ». Le dispositif cité s'inscrit dans l'OT 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du Programme Opérationnel Européen 2014 – 2020 (INTERREG V) et la fiche action « Allocations Régionales de Recherche » qui vise à augmenter l'activité de recherche, développement et innovation en augmentant les capacités notamment humaines.

La commission permanente a validé :

- le soutien à l'**Association AKAMAOSA** à Antolojanahary de **250 000 €** (200 000 € d'investissement afin de poursuivre le programme expérimental de « retour à la terre » menée conjointement avec la Région Réunion et 50 000 € pour l'accueil et la formation in situ de jeunes réunionnais). Cette subvention permettra la construction de 24 logements au cœur d'un cyber village éducatif à destination des étudiants et des encadrants socio-éducatifs (professeurs, instituteurs, médecins...) et contribuera à la mise en œuvre d'actions de coopération éducative avec La Réunion.

- le soutien à **Cluster Green** pour la préparation d'un appui au développement de l'économie circulaire à Maurice, en vue de favoriser les échanges économiques entre les deux îles en matière de gestion et de valorisation des déchets. Ce projet a été retenu pour instruction dans le cadre de l'appel à projets lancé au titre du dispositif régional de coopération dans l'océan Indien et de sa composante d'amorce aux projets Interreg. Une subvention régionale maximale de **15 000 euros** est attribué à ce projet. Ce montant correspond au plafond de l'aide accordé aux porteurs de projet bénéficiant pour la première fois d'un soutien au titre du dispositif régional de coopération ou du programme Interreg.

- le projet de l'Association Apprentis d'Auteuil Océan Indien pour la mise en place d'un réseau des établissements professionnels de l'économie bleue dans l'océan Indien. Ce projet a été retenu pour instruction dans le cadre de l'appel à projets 2019 du « Dispositif régional de Coopération » et de sa composante dédiée à l'amorce de projets Interreg. La subvention régionale attribuée pour sa réalisation est de **9 658,40 €**.

- Les élus ont approuvé la réalisation de deux études d'évaluation du programme Interreg V océan Indien, au regard du plan d'évaluation adopté en Comité de Suivi Interreg du 27 avril 2016 :

- La première étude concerne une évaluation de la mise en œuvre du programme Interreg V océan Indien depuis son adoption le 23 septembre 2015
- La seconde concerne une évaluation thématique qui portera sur l'ensemble des priorités du programme.

Ces évaluations permettront à la Région Réunion d'améliorer la gestion et le pilotage du programme Interreg V océan Indien et de préparer le **programme Interreg 2021-2027**.

Un montant de **180 000 €** est prévu pour la réalisation de ces évaluations, avec un cofinancement du programme Interreg V océan Indien au titre de l'assistance technique à hauteur de 85%.

Les élus ont validé des aides en direction de l'association France volontaires pour le « Programme de volontaires de solidarité internationale transnational solidarité 2019 »:

- **62 016 €** pour deux missions, ce programme de volontariat se déroulera au Kenya et au Mozambique par la mise en œuvre d'actions dans les domaines éducatif, enseignement, développement local et culturel.

- **91 596 €** pour 3 missions dans les domaines éducatif, culturel et développement local qui se déroulera au Kenya, en Tanzanie et au Mozambique.

- **68 480 €** pour deux missions dans les domaines éducatif, enseignement, développement local et développement culturel. Les actions se dérouleront en Tanzanie et au Mozambique.

- **26 724 €** pour le « Programme de volontaires de solidarité internationale transnational économie 2019 » constitué d'une mission de volontariat de solidarité internationale de

coopération économique entre Mayotte et Maurice. La mission se déroule à Maurice sur une période de douze mois.

- **101 880 €** pour le programme qui est constitué de trois missions dans le domaine économique et se déroule au Mozambique, en Australie et en Tanzanie.

- **487 289,20 €** en faveur de l'association France volontaires pour financer le « Programme de volontaires de solidarité internationale transfrontalier économie 2019 (Région Réunion) constitué de vingt-deux missions dans le domaine économique qui se déroulera aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles.

- **159 810,20 €** pour financer sept missions dans les domaines éducatif, enseignement, développement local et développement culturel. Les actions se dérouleront à Madagascar, à Maurice et à Rodrigues.

- **266 160 €** pour financer dix missions dans les domaines éducatif, enseignement, développement local et développement culturel. Les actions se dérouleront aux Comores, à Madagascar, aux Seychelles et à Maurice.

La commission permanente a validé la subvention régionale et européenne de **137 512,53€** en faveur de l'ALEFPA-RTGA pour le « Programme de coopération avec les îles, Maurice, Rodrigues, les Seychelles, pour les actions de formation et de mise en œuvre de projets concernant le handicap, les personnes âgées, la protection des mineurs et la protection sociale ».

Pour le développement du Numérique

Les conseillers régionaux ont engagé :

- une enveloppe complémentaire de **60 000 €** en abondement au précédent engagement pour le projet de « Mise en œuvre de l'Open Data Régional ».

- **120 000€** pour la mise en place du marché de maintenance des outils de réservation de la plate-forme de tourisme numérique pour un montant .

- **181 727, 26 €** à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour la réalisation de la phase BETA du projet ISOPOLIS

- **181 727, 26 €** en faveur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour la réalisation de la phase BETA du projet ISOPOLIS

Export

Les élus ont validé le financement du poste de délégué régional de Business France à La Réunion, dans le cadre du partenariat engagé avec l'Agence nationale sur la période 2019-2021, pour un montant global de **50 000 €**. Cette présence sur le territoire apporte davantage de proximité dans les liens entre les entreprises réunionnaises et l'offre nationale de services de l'Agence, pour accélérer leurs croissances sur les marchés internationaux. Elle permet également, par l'apport de son expertise des marchés étrangers, de soutenir les opérations des organismes institutionnels en lien avec l'extérieur.

Pour soutenir l'économie, l'emploi : les aides aux entreprises

La commission permanente a validé :

- le règlement technique relatif à l'appel à projets « Manifestations à Caractère économique » pour l'année 2020 et l'engagement d'un crédit de **4 000 €** pour sa publication.
- les différents dossiers retenus suite au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « manifestation à caractère économique » 2019 pour un montant maximal de **263 512,44 €**.
- la subvention de **L'ARMEFLHOR** (Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Économie Fruitière, Légumière et HORTicole) pour l'organisation du 63ème Congrès des Producteurs de Légumes de France, du 19 au 24 novembre 2019.
- l'aide à **l'association COBATY Réunion** pour l'organisation d'une mission de prospection à l'île Maurice du 8 au 11 novembre 2019 **et** pour l'organisation du déplacement d'une délégation de six personnes au « salon BATIMAT » à Paris du 3 au 9 novembre 2019, dans le cadre du dispositif « Aides aux groupements professionnels et actions collectives »
- la demande de subvention à l'association Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire pour la mise en place de son programme d'actions pour l'année 2019 pour un montant maximal de **80 000 €**.
- l'aide à l'association **France Active Réunion** pour son programme d'actions (TPE / ESS) 2019.
- la subvention de **28 606,69 €** en faveur de la SAS Préfabéton pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur son site de l'Étang-Salé.
- la mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation, l'animation et le suivi de la mise en œuvre des comités de filières et des contrats de filières du Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII)

Les élus ont attribué une subvention de **108 000 €** à l'association France Active Réunion d'un montant pour le financement du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) au titre de l'exercice 2019.

Dans le cadre des aides aux entreprises, les conseillers régionaux ont octroyé une aide régionale de :

- **58 983,66 €** pour des programmes d'investissements matériels des deux sociétés suivantes : « SARL EXOTIC BOYER REUNION » et « SAS HABEMUS PAPAM ».
- **472 707,50 €** pour le programme d'investissements matériels de la « SAS TROPILEGUMES ».
- **1 048 707,10 €** pour le programme d'investissement matériel de la société « SAS LM PACK ».

Les élus ont acté :

- le principe d'un avenant unique à la convention initiale passée entre la collectivité et les différents opérateurs du dispositif Cap Création.
- la demande de financement de l'association France Active Réunion pour la création du fonds CAE Performance à l'attention des entrepreneurs salariés des coopératives d'activités et d'emplois.

- **3 018 315,00 €** à NEXA pour le financement des missions d'intérêt général non éligibles au PO FEDER 2014-2020 au titre de son programme d'actions 2019, et l'attribution d'une subvention d'investissement de 60 304,09 € à NEXA pour réalisation de son programme d'investissements 2019 relatif à la reprise des activités de l'association Hydrô Réunion.
- **40 000 €** pour l'association Technopole pour son programme d'actions 2019.
- l'engagement des crédits pour le lancement d'une étude portant sur l'évolution de l'incubateur régional pour un montant de **50 000 €**.

Pour soutenir l'économie par l'insertion

Les élus ont acté :

- les demandes de subventions des associations Le Pied à l'Étrier et BAC Réunion, pour la mise en œuvre de leurs Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et ont validé des interventions sur fonds propres pour un montant global de **57 575 €**.
- les demandes de subventions des associations ADRIE (Association Développement des Ressources Insertion Environnement), ACH (Association Coopération Humanitaire, ADASE (Association pour le Développement d'Actions Sociales et Environnementales), et les Palettes de Marguerite, pour la mise en œuvre de leurs Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI). Les élus ont validé une enveloppe globale de **120 000 €**.

Pour le développement de la pêche

- Les élus ont voté la mise en place d'un régime d'aides en faveur du renouvellement de la flotte de pêche côtière de La Réunion.

Tourisme

Les élus ont acté :

- **117 099,85 €** en faveur de la SARL MICKLAU & CO pour la création d'un laboratoire de production dans le cadre d'une activité de paniers prêts-à-cuisiner à Saint-Gilles-Les-Bains.
- **27 433,11 €** en faveur de la « SARL SOKDI » pour la modernisation du restaurant traditionnel « Le Panoramic » situé sur la commune du Tampon.
- **1 148 220,61 €** en faveur de la « SAS CREOLIA GESTION » pour la création de 2 chambres, d'un spa, l'agrandissement de l'espace de fitness et la rénovation de l'hôtel Créolia, hôtel 4* de 107 chambres.
- **202 573,80 €** en faveur de la Commune de Petite-Île pour l'extension du bassin de baignade de Grande-Anse – Phase Études de conception.
- **516 530 €** en faveur de la Commune de Saint-Pierre pour l'Aménagement touristique du Terrain Paddock à Grand-Bois. L'opération s'inscrit dans le cadre du développement des loisirs de proximité, du tourisme de nature et du tourisme balnéaire.

La commission permanente a attribué :

- **43 290,52€ à la CIVIS**, pour la réalisation d'un Schéma Piéton à Cilaos dans le cadre de la démarche « Porte de Parc ». La subvention est en effet sollicitée à titre de contrepartie

nationale au FEADER dans le cadre de la Fiche Action du type d'opération 7.5.4 « Mise en tourisme et aménagement des portes et itinéraires du parc national et du bien inscrit au patrimoine mondial », du PDRR-FEADER 2014-2020.

- **81 158 €** pour financer une étude de digitalisation du paysage touristique réunionnais, consistant en la réalisation d'une « mission de définition et de déclinaison du Plan Stratégique du Système d'Information Touristique de La Réunion (PSSIT) », à conduire sous maîtrise d'ouvrage Régionale, telle que prévue au budget de la collectivité au titre de l'année 2019.

Economie solidaire

Les élus de la Commission ont voté l'adhésion pour 2019/2020 de la Région à l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC). Le montant de l'adhésion et de la cotisation 2019/2020 est de **7 100 €**.

La Commission Permanente a attribué une enveloppe de **15 398 €** à l'Association Femmes Actuelles Réunion (AFAR) pour l'acquisition de matériels pour la valorisation et le recyclage de toile de jute.

Les conseillers régionaux ont acté :

- la synthèse des candidatures à l'appel à projets « Économie circulaire – session 2019 » co-porté par la Région et l'ADEME, pour le développement des filières de l'économie circulaire. Le montant total des aides attribuées s'élève à **1 212 627,21 €** dont 558 869,01€ par la Région Réunion.

- **117 354 €** à ATMO Réunion pour le financement de son programme d'actions 2019

- **1 590 750 €** en direction de la Région Réunion afin de cofinancer son dispositif Ecosolidaire (2019-2020). Ce dispositif aide notamment à l'installation de chauffe eau solaires chez les personnes en difficultés économiques ou sociales

EUROPE-INTERREG V OI 2014-2020 : La Région, Autorité de Gestion des fonds européens

Les élus de la Commission ont voté une subvention européenne complémentaire (deuxième tranche) de la Région au projet RESOR (Promoting best practices to support energy efficiency and renewable energy in European islands and remote regions), au titre du programme INTERREG EUROPE 2014-2020. L'engagement de cette seconde tranche est de **115 067,41 €**. Ainsi, l'engagement total de la Région serait de 197 270€, avec un préfinancement FEDER à hauteur de 167 679,50 € et une Contre Partie Régionale à hauteur de 29 590,50 €.

La commission permanente a validé :

- la modification de projet au titre de la fiche action IV-1 du Programme INTERREG V Océan Indien du CLUB EXPORT RÉUNION portant sur la structuration de projets dans la ZOI – Volet transnational - Entreprises (RE0021003). Le budget reste identique à l'enveloppe votée en commission permanente du 02 juillet 2019 et seul le lieu de mise en oeuvre du projet est modifié ainsi que les éléments sur le partenariat.

EUROPE : Education/Formation

La commission permanente a voté une subvention européenne d'un montant de **10 863 197,80 €** pour le Département de La Réunion pour cofinancer les travaux de construction du collège Gaston Crochet situé sur la commune de la Plaine des Palmistes.

EUROPE- économie

La Commission Permanente a validé :

- les modifications des critères de sélection des Fiches Techniques Actions relevant de l'Axe 7 (OT 9 et OT 10) gérées par le GU IEFPIIS dans le cadre du POE FEDER 2014-2020 portant sur les critères de sélection ou d'analyse « temporels » des opérations, qui devront être présentées en Comité National de Suivi.

- **167 728,30 €** en faveur du pôle d'innovation « ASSOCIATION TECHNOPOLE DE LA RÉUNION » pour son projet « Programme d'action 2019 : participation à la mise en œuvre de la feuille de route du Comité Régional de l'Innovation et actions partenariales « INNOVONS LA REUNION » ».

Le projet s'inscrit dans l'OT 1 – Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du Programme Opérationnel Européen 2014-2020 (FEDER) et la fiche action 1.13 « Animer, structurer, développer et promouvoir l'écosystème régional de l'innovation » qui vise à renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation, en soutenant les coopérations entre opérateurs, l'exploration de nouvelles sources d'innovation et l'amélioration de la chaîne d'accompagnement.

- **29 379,60 €** pour DIGITAL REUNION pour son projet «Startup trail 2019». Ce projet s'inscrit dans l'OT 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du Programme Opérationnel Européen 2014 – 2020 (FEDER) et la fiche action 1.13 - Animer, structurer, développer et promouvoir l'écosystème régional de l'innovation qui vise à à renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation, en soutenant les coopérations entre opérateurs, l'exploration de nouvelles sources d'innovations et l'amélioration de la chaîne d'accompagnement.

Les élus régionaux ont attribué à l'association TEMERGIE relative au projet « Programme d'actions 2018 de TEMERGIE » :

- une subvention européenne d'un montant de **83 821,59 €** .

- **81 591,11 €**. Ce projet s'inscrit dans l'OT 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du Programme Opérationnel Européen 2014 – 2020 (FEDER) et la fiche action 1.13 « Animer, structurer, développer et promouvoir l'écosystème régional de l'innovation » qui vise à renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation, en soutenant les coopérations entre opérateurs, l'exploration de nouvelles sources d'innovation et l'amélioration de la chaîne d'accompagnement.

-une subvention de **38 018,63 €**. Le projet s'inscrit dans l'OT 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du Programme Opérationnel Européen 2014 – 2020 (FEDER) et la fiche action 1.14 « Soutien aux pôles d'innovation », qui vise à soutenir les programmes d'actions des pôles d'innovations afin de renforcer la détection,

la promotion et le développement de projets innovants sur le territoire.

- une aide de de **21 339,76 €** dans le cadre de son projet « Programme d'actions 2019 de TEMERGIE ».

Les élus régionaux ont attribué à la CCIR POUR « PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2018 DU CRITT REUNION » :

- une subvention européenne d'un montant de **25 149,20 €**

- une aide européenne d'un montant de **101 995,40 €**

Ont été approuvés :

- **28 595,51 €** au pôle d'innovation de La Technopole de La Réunion relative au projet « programme d'actions 2019 ».

- **118 477,41 €** en faveur de la SAS EASY GREEN+ pour l'acquisition de matériels productifs pour la création d'une entreprise de recyclage de déchets de chantier et de recyclage de chaussées existantes.

- une aide européenne de **282 585,20 €** à l'Université de La Réunion, concernant le projet Sport Réunion 2020(SR2). Ce projet s'inscrit dans l'Objectif Thématique 1 – Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation et la fiche action 1.04 « Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance », qui vise à soutenir les projets de recherche sur des projets d'intérêt régional ou intéressant les secteurs stratégiques de la spécialisation intelligente du territoire (S3).

- une subvention européenne d'un montant de **280 942,35 €** à l'association Sciences Réunion relative au projet « Promotion et diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) – Programme d'actions 2019 ».

- **608 713,34 €** à l'Université de la Réunion relative au projet « Plateforme poisson zèbre : de la toxicologie à la cible thérapeutique – ZEBRATOX ». Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Recherche, Développement Technologique et Innovation » lancé le 15 novembre 2018, le projet « ZEBRATOX » a été sélectionné sur la thématique « Santé et Biotechnologies » au titre de la fiche action 1.05 « Renforcer l'état sanitaire et créer un Hub de la recherche en santé et biotechnologies ».

- une aide européenne de **542 636,55 €** et régionale d'un montant de **67 829,57 €** en faveur du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion pour son projet « Études pharmaco-immunologiques des propriétés thérapeutiques des cellules gliales mésenchymateuses (GMSC) - Phase I : analyse épigénétique et identification des microRNAs immunorégulateurs – EPIGEN ».

Les élus régionaux ont attribué :

- **44 923,13 €** à « Vincent PATOUMA – SOLEIL SERVICES & ASSISTANCES » pour son projet intitulé « Planificateur Services aux Personnes (SAP), jeux de mémoire tactile et stimulation cognitive et guichet unique personnes âgées et Personnes à Mobilité Réduite (PMR)».

- **32 981,68 €** à la SARL 2 MINUTES REUNION pour son projet intitulé « Création d'un studio d'animation à La Réunion».

- **145 951,97 €** en faveur pour :

- la SNC MUTUAL'IR 778/SARL BOULANGERIE PÂTISSERIE ALAIN pour son projet de développement d'une unité de production de boulangerie et pâtisserie artisanale ;

- la SARL BOURBON AGENCEMENT MOBILIER BOIS pour l'acquisition et l'installation de nouveaux équipements.

La commission permanente a donné son agrément à :

- la société d'Études Créations & Informatique – E.C.I.,

- de la SAS TORSKAL,

relatives respectivement au projet « Développement d'adaptation des solutions MIRAGE au marché malaisien et création d'un nouveau module pour la gestion de trafic en gare » et au projet « Développement de nanothéranostics hybrides par chimie verte pour le traitement des cancers profonds ».

- la demande de l'Université de La Réunion concernant le projet « Valorisation des Endophytes Bactériens de la vanille 2 : VAEBAC 2».

- la demande du GIP CYROI, concernant le projet MIELOMIC qui s'inscrit dans l'Objectif Thématique 1 – Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation et la fiche action 1.02 « Soutien à l'observation et à la connaissance de la biodiversité et des milieux », qui vise à donner des outils concrets aux acteurs permettant la valorisation économique durable de la biodiversité en soutenant l'observation et une meilleure connaissance de celle-ci et des milieux naturels et physiques.

- le rapport modificatif relatif au projet porté par la régie « RÉUNION THD » et intitulé « Plan Régional Très Haut Débit » au titre de la fiche action 2.02 - « Plan régional Très Haut débit ». Le montant de la subvention FEDER s'élève à **19 504 601,15 €**.

EUROPE : développement du territoire

Une subvention régionale et européenne a été accordée par la Commission Permanente :

- **736 528,48 €** à de la commune de l'Étang Salé pour la « Nouvelle usine de production d'eau potable de l'Étang-Salé et ses réseaux associés ».

- **3 082 389,85 €** à la commune des Aviron pour l'«Unité de traitement de l'eau potable Mélina ».

Les projets sont s'inscrit dans l'OT 6 du Programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020.

EUROPE : routes-aménagement-déplacement

-Dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020 qui vise notamment à la

gestion rationnelle et la valorisation du patrimoine, la Commission Permanente a attribué une subvention européenne au Département de la Réunion d'un montant de **636 662,77€** pour financer les travaux de rénovation thermique du collège Mille Roches à Saint-André. Cette opération relève de l'objectif thématique 4 « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2 dans tous les secteurs » du Programme Opérationnel Européen 2014-2020.

La commission permanente a approuvé la modification de la liste des produits nécessaires à la production (ajout d'intrants) pour les projets intitulés : « Compensation des surcoûts de transports – Volet 2 – Intrants productifs » de l'entreprise suivante : la SAS « ENTREPRISE EUROPÉENNE DE CHIMIE APPLIQUÉE (EECA) ».

574 838,42 € ont été attribués par les élus régionaux en faveur de « la SARL L'ÎLE EN GLACE – la SAS TERALTA GRANULAT BETON RÉUNION – la SAS SUCRIÈRE DE LA RÉUNION - la SARL ALBAIE - la SAS SCMP - la SAS CORETAB – la SAS GLACIERS RÉUNIS INDUSTRIE ». Ces projets s'inscrivent dans l'Axe 8 du Programme Opérationnel Européen 2014-2020 qui vise à compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphérie. La durée d'agrément sur les entreprises et les produits est de trois ans (2018-2020) et les financements présentés portent sur la même période.

Dans le cadre du Programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020, une subvention régionale et européenne d'un montant de **901 526,56 €** a été votée par la Commission Permanente en faveur de la CIREST pour les Travaux d'urgence de sécurisation des berges sur la Ravine Sèche et la Grande rivière Saint-Jean.

A été approuvée dans le cadre de l'OT 4 du Programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020 une subvention régionale et européenne d'un montant de **1 422 708,93 €** en faveur de la CIREST pour le projet « Projet ESTI+ de la CIREST – Pôle d'Échanges de Saint-André ».

Les élus ont attribué une subvention régionale et européenne d'un montant de **117 272 750€** en faveur de la Région Réunion pour son projet de « construction d'une Nouvelle Route du Littoral (NRL) comprenant une surlargeur pour les transports collectifs et les modes doux ».

EUROPE :

Énergie- Économie circulaire -Biodiversité

- Une subvention d'un montant de **478 306,74 €** a été validée par la Commission Permanente pour (SAS) LOGISTISUD portant sur une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur entrepôt de Saint-Pierre.

- Une subvention de **124 807,90 €** a été votée en direction de la Société par actions simplifiée (SAS) SELLF portant sur une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le SUPER U de Saint-Paul.

- **516 359,40 €** ont été votés par la Commission Permanente en faveur de la commune du

Port pour les travaux de modernisation de l'éclairage public de la ville. Le projet s'inscrit dans l'Objectif Thématique (OT 4) « Soutenir la transition vers une économie à faible émission de CO2 dans tous les secteurs » et la Fiche Action 4-11 « Rénovation de l'éclairage public (LED) ». Les crédits correspondants seront de 516 359,40 € pour la subvention européenne FEDER.

Les élus ont attribué une subvention régionale et européenne d'un montant de **779 427,25 €** pour la SARL LC RECUP pour la création d'une centrale de traitement de déchets plastiques.

Aménagement et Développement du Territoire

Les élus ont attribué :

- une subvention de **2 500 000 €** à la commune de La Possession en faveur de l'opération ZAC Cœur de Ville Tranche 2 au titre du dispositif régional en faveur des opérations d'aménagement : « FRAFU: soutien à l'aménagement des VRD en faveur des logements intermédiaires ».

- une aide financière de **55 000 €** à ECO-AGRI RÉUNION, relative à la mise en place de systèmes pérennes de gestion des intrants agricoles en fin de vie à La Réunion, pour la période 2019-2020, pour un montant global du projet à hauteur de 246 100 €.

- la subvention de **2 085 100€** à la SIDR qui souhaite engager, en application de l'accord cadre signé le 25 octobre 2017, une deuxième tranche de réhabilitation des logements sociaux sis au CHAUDRON à Saint-Denis, conformément au cadre d'intervention régional adopté le 31 mai 2016. Cette subvention a vocation à financer les travaux de réhabilitation préalables à la vente et pourra permettre à 106 familles actuellement locataires de voir leur logement réhabilité et d'accéder par le jeu de ce dispositif à la propriété.

Les élus régionaux ont validé :

- la demande de garantie d'emprunt sur fonds d'épargne, contractés par la SIDR, auprès de la Banque des Territoires pour une opération bénéficiant d'une prorogation de la ligne budgétaire unique de 2016. Le montant global de la nouvelle opération à garantir s'élève à **5 373 881,00 €** pour 51 logements de type LLS. Le montant à garantir par la Région auprès de ce bailleur social s'élève à 403 042,00 €.

- la participation de la Région au budget d'investissement 2019 du GIP Pôle Industrie et Énergétique de Bois rouge à hauteur de **28 573,13 €**.

- l'enveloppe de **20 000 €** attribuée à l'Agence d'Information sur le Logement (ADIL) au titre de l'année 2019.

Les élus de la Commission Permanente ont acté :

- les ajustements techniques et financiers portant le montant du projet de "Systèmes d'Informations Géographiques et d'un réseau régional de partenariat dans le domaine de l'information géographique dans la zone océan Indien » à **544 781,09 €**.

- la demande de changement de statuts de la Société d'Aménagement des Périmètres

Hydroagricoles de l'île de La Réunion (SAPHIR) et le retrait de la Région de la SAEM.

Les élus de la Commission ont approuvé :

- **3 728 186,00 €** pour le TCO pour les travaux relatifs à l'adaptation des épis 4, 5, 6 des ouvrages d'endiguement de la Rivière des Galets suites à l'évolution morphologique du cours d'eau.

- la subvention de de **12 172 143,79 €** à la CASUD pour les travaux de traitement des crues de la rivière des Remparts. Le projet s'inscrit dans l'Objectif Thématique (OT5) « Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » et la fiche Action « 8-03 : Programme de gestion des risques d'inondation (PGRI) : actions de prévision, prévention et protection ».

- **4 943, 17 €** pour le GAL HAUTS NORD pour la réalisation des projets Leader dans le cadre du TO 19.2.1 « Mise en œuvre des stratégies de développement local » du PO FEADER 2014-2020.

- **18 337,46 €** à TERH GAL OUEST pour la réalisation des projets Leader dans le cadre du TO 19.2.1 « Mise en œuvre des stratégies de développement local » du PO FEADER 2014-2020.

- la ratification de l'Agenda 2030 de l'Association Internationale Ville et Port (AIVP).

Transports et Déplacements

- Les élus de la Commission Permanente ont approuvé l'engagement d'une enveloppe complémentaire de **850 000 €** au titre du dispositif d'aide aux transporteurs routiers pour les dossiers éligibles au titre de l'année 2019.

Ont été actés par la collectivité :

- **le bilan d'activité de la Société d'Économie Mixte ESTIVAL** pour l'exercice 2018, ainsi que ses perspectives pour 2019 tels qu'ils ont été approuvés par son Assemblée Générale du 13 juin 2019, qui constitue le rapport écrit annuel des représentants de la Région au Conseil d'Administration de la SEM ESTIVAL prévu à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **le bilan d'activité de la Société d'Économie Mixte de Transports, Tourisme, Équipements et Loisirs (SEMITTEL)** pour l'exercice 2018, ainsi que ses perspectives pour 2019 tels qu'ils ont été approuvés par son Assemblée Générale du 28 juin 2019, qui constitue le rapport écrit annuel des représentants de la Région au Conseil d'Administration de la SEMITTEL prévu à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Routes

A l'occasion de cette séance les élus ont validé :

- la convention pour le financement du débat public sur l'opération **Nouvelle Entrée**

Ouest de Saint-Denis (NEO) pour faire suite à la décision de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) prise mi-2019.

- le bilan intermédiaire de la **concertation publique réalisée pour les deux opérations conjointes « Liaison entre la RN1 et la RN5 » et « Liaison entre l'échangeur de Bel-Air (RN1) et l'entrée est de Saint-Louis (RN1c) »** ainsi que les propositions pour la poursuite des études de ces deux projets, visant à mieux relier la RN1 à la RN5 (route de Cilaos).

Concernant l'opération Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis, la commission permanente s'est prononcée positivement pour la déclaration de projet sur l'intérêt général qui s'attache à la réalisation du **Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis**. Elle a aussi validée la convention à passer avec l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Rivières du Nord (AAPPMARN), pour la mise en place d'une mission de médiation pendant les travaux constituant une mesure compensatoire aux travaux pour réaliser le Nouveau Pont sur la Rivière Saint-Denis.